

# Comparatif des programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle, au sujet de l'école et des enseignants du premier degré



Document établi par des militants du SNUipp-FSU à partir des publications des candidats, actualisé le 10 avril 2017.

	<b>Jean-Luc Mélenchon France Insoumise</b>	<b>Benoît Hamon Parti Socialiste</b>	<b>Emmanuel Macron En Marche</b>	<b>François Fillon Les Républicains</b>	<b>Marine Le Pen Front National</b>	<b>Propositions du <u>livre blanc</u> du SNUipp-FSU (syndicat majoritaire)</b>
<b>Création ou destruction de postes et leur utilisation</b>	Création de 60.000 postes dans l'EN : - 5.000 « plus de maîtres que de classes » - 15.000 RASED - Baisse des effectifs : 20 élèves par classe en maternelle et primaire, 10 élèves en ULIS.  + Mettre en place un-e ATSEM par classe en maternelle, garantir leur formation.	Création de 40.000 postes dans l'EN : - 20.000 pour baisser les effectifs (25 élèves par classe en cycle 2, 20 en REP/REP+ et rural). - 20.000 autres postes 1 <sup>er</sup> /2 <sup>nd</sup> degré pour la formation continue, le remplacement, la scolarisation dès 2 ans en REP.	- Diviser par 2 les effectifs en CP/CE1 en REP/REP+ en créant 4000 à 5000 postes et en réorientant 6.000 à 10.000 postes existants. - En parallèle réduction globale de 120.000 emplois publics - Instauration de 1 jour de carence dans la fonction publique (perte d'un jour de salaire à chaque arrêt maladie).	- Réduction globale de 500.000 emplois publics, dont des enseignants (proportion non-précisée). - Instauration de 2 jours de carence dans la Fonction Publique (perte de 2 jours de salaire à chaque arrêt maladie).	Aucune proposition.	Créations de dizaines de milliers de postes pour réduire les effectifs : - 10 max en ULIS. - 15 max dans les classes scolarisant des élèves de 2 et 3 ans - 20 max en REP/REP+ - 25 max partout ailleurs. - Des RASED complets dans chaque école. - 1 ATSEM par classe en maternelle.
<b>Conditions de travail</b>	- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaire de 7% + mesures non-détaillées pour les enseignants. - Allègement de service de 1h30 hebdomadaire sans baisse du temps scolaire pour les élèves. - Suppression des APC. - Renforcer la médecine du travail dans l'EN.	- Revalorisation du point d'indice (non-détaillée) - Doublement de l'ISAE. - Renforcement de la médecine du travail.	- Plus d'affectation de jeunes enseignants en REP sauf si son choix est motivé. - Prime annuelle de 3000€ pour les enseignants exerçant en REP+	- Revalorisation du salaire des enseignants en contrepartie d'une réduction du nombre de postes. - Instaurer une part de rémunération au "mérite" - Accélérer les promotions des enseignants en éducation prioritaire.	Aucune proposition.	- Revalorisation en début de carrière, accès pour toutes et tous à la hors classe et fin de carrière à 3500€ net. - ISAE pour tous transformée en traitement indiciaire. - Baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves.
<b>Durée de la scolarité</b>	Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans + droit de scolarisation dès 2 ans.	Scolarité obligatoire dès 3 ans + droit à la scolarisation à 2 ans.	Aucune proposition.	Scolarité obligatoire dès 5 ans	Aucune proposition.	

	<b>Jean-Luc Mélenchon France Insoumise</b>	<b>Benoît Hamon Parti Socialiste</b>	<b>Emmanuel Macron En Marche</b>	<b>François Fillon Les Républicains</b>	<b>Marine Le Pen Front National</b>	<b>Propositions du <a href="#">livre blanc du SNUipp-FSU</a> (syndicat majoritaire)</b>
<b>Formation initiale et continue des enseignants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif de pré-recrutement dès la Licence pour favoriser l'accès au métier de jeunes issus de milieux populaires.</li> <li>- Renforcer le cadre national de la formation initiale.</li> </ul>	Selon ancienneté : 3,5 ou 10 jours de formation continue par an, avec bonification par années passées en REP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension de la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement.</li> <li>- 3 jours de formation continue par an dont la moitié à distance.</li> </ul>	Aucune proposition.	Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré-recrutement dès la 1ère année de Licence avec rémunération.</li> <li>- Une entrée dans le métier progressive.</li> <li>- 1 semaine de formation par an pour chaque enseignant, sur des problématiques librement choisies.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Émanciper, instruire et qualifier tous les enfants : plan de lutte contre les inégalités.</li> <li>- Instaurer une nouvelle carte scolaire renforçant la mixité sociale.</li> </ul>	Rebâtir une carte scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et une contractualisation avec l'enseignement privé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'individualisation des apprentissages.</li> <li>- Priorité aux apprentissages fondamentaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité à l'acquisition du vocabulaire en maternelle.</li> <li>- Concentrer l'école élémentaire sur le socle des connaissances.</li> </ul>	Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux. La moitié du temps scolaire consacré au français.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire réussir tous les élèves, permettre l'émancipation par les savoirs et la culture.</li> <li>- Ouverture de l'école et association de toutes les familles.</li> </ul>
<b>Gestion des écoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gratuité totale de l'éducation publique (transports, sorties, cantines, matériel).</li> <li>- Réserver l'argent public au financement de l'école publique.</li> <li>- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un service public du soutien scolaire inclus dans le temps scolaire des élèves et pris en charge par les enseignants.</li> <li>- Augmentation de 25% de l'aide aux communes pour la mise en place des rythmes.</li> </ul>	Renforcer et encourager l'autonomie des établissements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et encourager l'autonomie des établissements.</li> <li>- Port de l'uniforme.</li> <li>- Laisser les communes décider l'organisation du temps scolaire à l'école primaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de l'uniforme.</li> <li>- Abandon des rythmes scolaires</li> <li>- Suppression de l'ELCO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin des tâches inutiles.</li> <li>- Création d'emplois pérennes d'aide à la direction partout.</li> <li>- Retour sur les rythmes → nouveau décret.</li> <li>- Reconnaissance du travail invisible avec pour récupération du temps des APC.</li> </ul>

